

# La mise en place du CSE (Comité Social et Economique)

## Description

Suite aux ordonnances Macron du 22 septembre 2017, le Comité Social et Economique devient un partenaire incontournable de la politique sociale de l'entreprise. Pour en faire une institution de dialogue, de concertation et de proposition, il est indispensable d'en maîtriser ses missions et ses règles de fonctionnement.

## Prérequis

Connaissances en droit du travail

## Objectifs

- Mettre en place le Comité Social et Economique,
- Organiser les élections,
- Comprendre le fonctionnement de l'instance.

## Contenu

- Mise en place
  - » Seuil d'effectif
  - » Délais
  - » Elections
    - Préparation
    - Déroulement
- Composition
  - » Nombre de représentants
  - » Statut des représentants
  - » Heures de délégation
- Fonctionnement
  - » Négociation collective
    - Obligations
    - Moyens
  - » Droits et devoirs des représentants
  - » Droits et devoirs de l'employeur



- Ressources
  - » Budget
  - » Formation
- Recours à l'expertise
- Conseil d'entreprise
- Base de données économique et sociale

## Méthodes pédagogiques

- Chaque exposé est suivi d'illustrations pratiques
- Un support de cours sera remis aux participants

## Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

**Durée :** 2 jours

**Tarifs :** 600 euros net de taxe

**Intervenants :** Spécialiste de la paie dans la branche de l'aide à domicile

**Publics :** Toute personne en charge de la gestion du personnel et toute personne chargée de préparer les élections des IRP

## Date des formations

- Nous contacter pour les dates